



Saint-Laurent
d'Arce

FICHE D'INSCRIPTION MAIRIE Rentrée scolaire 2021-2022

NOM DE L'ENFANT :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE ___/___/___ **SEXE :** M F

① Civilité parent 1 Monsieur Madame

NOM DE FAMILLE : **PRENOM :**

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE ___/___/___ **E-mail :**@

Maison : ___/___/___/___/___ **Portable :** ___/___/___/___/___

LIEN DE PARENTE : Père Mère Beau-père Belle-mère Tuteur ou autre :

② Civilité parent 2 Monsieur Madame

NOM DE FAMILLE : **PRENOM :**

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE ___/___/___ **E-mail :**@

Maison : ___/___/___/___/___ **Portable :** ___/___/___/___/___

LIEN DE PARENTE : Père Mère - Beau-père - Belle-mère - Tuteur ou autre :

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE :

M., Mme lien de parenté Tél ___/___/___/___/___

M., Mme lien de parenté Tél ___/___/___/___/___

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

M., Mme lien de parenté Tél ___/___/___/___/___

M., Mme lien de parenté Tél ___/___/___/___/___

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PHOTOGRAPHIE, VIDÉO ET PUBLICATION

J'autorise la collectivité à prendre des photos ou vidéo de mon enfant, (dans le cadre des activités périscolaires), et à les publier (affichage dans l'école ou sur le site internet de la mairie, hors réseaux sociaux).

Je n'autorise pas à prendre des photos ou vidéo de mon enfant et à les publier.

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nom du médecin traitant :

Adresse et n° de téléphone

Autorisation d'urgence :

J'autorise, en cas d'urgence, à hospitaliser mon enfant à l'hôpital ou clinique la plus proche : OUI NON

Allergies : OUI NON

Si oui, précisez :

Contre-indication à la pratique d'une activité sportive : OUI NON

Si oui, précisez :

Garde alternée : OUI NON

Si oui, précisez la répartition de garde de votre enfant pour le paiement de la cantine et de l'accueil périscolaire.....
.....

Assurance extra-scolaire :
N° (Merci de joindre votre attestation d'assurance 2021-2022 au plus tard 15 jours après la rentrée scolaire)

INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire a une **capacité maximale de 50 enfants**, encadrés par 5 animatrices diplômées. L'inscription de votre enfant se fait :

- uniquement par mail : periscolaire@saintlaurentdarce.fr,
- chaque semaine en précisant les jours exacts de sa présence (matin et/ou soir). Les renseignements devront être retournés au plus tard **le mardi** pour la semaine d'après.

Les familles dont les deux parents travaillent sont prioritaires et une attestation de travail pourra être demandée ultérieurement.

L'enfant assistera à l'accueil périscolaire :

- OUI**
- NON**
- OCCASIONNELLEMENT**

Cette inscription est obligatoire afin que votre enfant puisse être accueilli. Elle implique impérativement l'acceptation d'un règlement, dont un exemplaire sera remis à votre enfant à la rentrée et signé par toutes les parties concernées. Ce règlement est consultable sur le site internet de la Mairie.

Régime : CAF MSA SNCF AUTRES

A remplir impérativement *

* Quotient familial : * N°:
Allocataire :

Afin que mon quotient CAF soit actualisé en début d'année civile :

- j'autorise les agents du guichet unique à consulter les données de mon compte allocataire de la CAF afin de déterminer le tarif des prestations
- je n'autorise pas les agents du guichet unique à consulter les données de mon compte allocataire de la CAF afin de déterminer le tarif des prestations

N° de sécurité sociale dont l'enfant est rattaché :

Est-ce que les deux parents travaillent : OUI NON

Lieu de travail : parent 1
parent 2

Tarifs : (sous réserve de modifications)

- | | |
|---------------------------------|---------------------|
| ➤ QF inférieur à 800 | : 0,90 € de l'heure |
| ➤ QF compris entre 800 et 1300 | : 1,20 € de l'heure |
| ➤ QF compris entre 1300 et 2000 | : 1,50 € de l'heure |
| ➤ QF supérieur à 2000 | : 1,70 € de l'heure |

Toute demi-heure entamée est due.

En cas de factures impayées, la collectivité se réserve le droit de ne pas accepter ou refuser l'enfant à l'accueil périscolaire sans régularisation des paiements.

RESTAURANT SCOLAIRE

L'organisation du service de restauration scolaire est placée sous la responsabilité de la Mairie. L'inscription de votre enfant au restaurant scolaire est facultative. Elle implique impérativement l'acceptation d'un règlement.

Tarifs : (sous réserve de modifications)

- Maternelle : 2,20 euros
- Élémentaire : 2,50 euros
- Adulte : 5,50 euros

La facturation de l'accueil périscolaire et de la cantine est effectuée en fin de chaque mois, en fonction de la présence de votre enfant.

- **Choix du mode de paiement :**
 - Espèces ou Chèque (à l'ordre de : **régie recettes multiservices**)
 - Carte bancaire
 - Prélèvement (penser à fournir un **RIB**)

Afin de procéder à **l'inscription de votre enfant**, merci de joindre au dossier les documents suivants :

- Numéro allocataire CAF (composé de 7 chiffres)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé (vaccinations)
- Attestation assurance scolaire et extra-scolaire 2021-2022

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant..... déclare exacts tous les renseignements portés sur cette fiche.

La présente fiche est à déposer en mairie, dûment complétée, impérativement

- **avant le 19 avril 2021 pour les maternelles PS**
- **avant le 15 mai pour tous les autres**

St Laurent d'Arce, le

Signature des parents ou tuteurs légaux